

# EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER 2018

Organisme Saint-Jacques

Code géographique 63013

## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup> EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

*Non audité*

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pierre La Salle, Conseil Muni et MRC	37 600	16 595
Michel Lachapelle, Conseil Municipal	8 000	4 000
François Leblanc, Conseil Municipal	8 000	4 000
Claude Mercier, Conseil Municipal	8 000	4 000
Isabelle Marsolais, Conseil Municipal	8 000	4 000
Sophie Racette, Conseil Municipal	8 000	4 000

### Note

Détail pour Pierre La Salle, maire:

Conseil Municipal: 20000\$ 10000\$

Conseil de la MRC: 17600\$ 6595\$

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).